

**TAUX DE RENDEMENT RÉEL DE LA BASE  
DE TARIFICATION**



- 1 Le taux de rendement réel de la base de tarification correspond au coût moyen
- 2 pondéré réel du capital dont le calcul pour l'année 2012 est présenté au tableau suivant.

**TABLEAU 1**  
**COÛT MOYEN RÉEL DU CAPITAL - 2012**

	Taux	Structure du capital	Taux pondéré
Dette	6,779 %	65 %	4,406 %
Capitaux propres	<del>9,692 %</del> 9,687 %	35 %	<del>3,393 %</del> 3,391 %
<b>Coût moyen</b>			<del><b>7,799 %</b></del> <b>7,797 %</b>

- 3 Le taux de rendement de la base de tarification reconnu par la Régie dans sa décision
- 4 D-2012-024 était de 6,799 %, résultant de la pondération d'un coût moyen de la dette
- 5 prévu de 7,030 % et d'un taux de rendement des capitaux propres prévu de 6,369 %.